



UN HABITAT
FOR A BETTER URBAN FUTURE

PSUP

PARTICIPATORY SLUM
UPGRADING PROGRAMME

Halving

the number of
slum dwellers by
2020



THE CONTEXT

Rapid urbanization in developing countries is posing serious challenges to governments and their responsibilities in ensuring the right of their citizens to adequate housing and an adequate standard of living. One of the most visible signs of the failure to effectively manage the urbanization process is the proliferation of slums that house close to 1 billion people globally in life- and health-threatening conditions. With population projections forecasting an increase of 3.2 billion people in developing countries between 2000 and 2050, urgent action is needed to improve the living conditions in slums.

© UN-Habitat



BOX 1: What is a slum household?

UN - Habitat's operational definition for "slum households" was reached through an Expert Group Meeting (EGM) convened by UN-Habitat, the United Nations Statistic Division and the Cities Alliance in the year 2002. "Slum households" were defined as a group of individuals living under the same roof lacking one or more of the following necessities:

- 1) Access to improved water
- 2) Access to improved sanitation facilities
- 3) Sufficient living space
- 4) Structural quality/durability of dwellings
- 5) Security of tenure

PSUP AS A RESPONSE TO THE CHALLENGE OF SLUMS

Slums and their growth are not inevitable outcomes of rapid urbanization and high levels of urban poverty. While these factors influence the scale and depth of the challenge, appropriate policies and planning strategies exist and have been proven to significantly improve living conditions in existing slums and prevent the proliferation of new ones. Today, it is widely acknowledged that programmatic participatory slum upgrading is one such effective approach when accompanied by preventive strategies.

In 2008, Un-Habitat launched the Participatory Slum Upgrading Programme (PSUP), in partnership with African, Caribbean and Pacific (ACP) group of States and financed by the European Commission (EC). The Programme aims at strengthening the capacity of all relevant urban stakeholders – from national to local government agencies, and civil society organizations to the slum dwellers themselves – to work together towards improving the living conditions of slums and the sustainability of the cities involved, through urban and slum situation and policy analysis, citywide slum upgrading and resource mobilization strategy development, and participatory project implementation.

THE PSUP APPROACH

The Overall Objectives of PSUP

The overall objective of PSUP is to contribute to the improvement of the living conditions of the urban poor, building from Millennium Development Goal 7 Target 7D- a positive accomplishment that should motivate countries to further dedicate efforts and resources to improve the living conditions of slum dwellers as well as prevent the formation of new slums. The Programme is now working towards the 2030 Agenda by contributing to achieve Sustainable Development Goal 11, Target 11.1; 'By 2030, ensure access for all to adequate, safe and affordable housing and basic services and upgrade slums'.

The PSUP approach is based on the recognition that slum upgrading is an important strategy to improve the living conditions of the urban poor and contributing to the social, economic and environmental sustainability of cities. However, in order to effectively improve living standards in slums and contribute to sustainable urbanization, slum upgrading and prevention has to go to scale.

Sustainable slum upgrading is achievable through concerted and coordinated efforts by all relevant urban stakeholders using programmatic, Human Rights and Gender Sensitive approaches that seek to understand and devise strategies to improve the urban slum challenges at the national, city and neighbourhood levels.

The PSUP approach seeks to encourage an inclusive environment where all stakeholders are empowered to participate in defining the future of their cities and meeting the needs of their citizens, with a special focus on the empowerment of communities living in slums.

Onitsha, Nigeria. © UN-Habitat



In order to institutionalize the participatory approach into policies and planning strategies, PSUP is currently being implemented in three phases, based on the PSUP principles: (1) Participatory Urban Profiling (2) Participatory Action Planning and Programme formulation; and (3) Participatory Pilot Project Implementation.

© UN-Habitat



THE PSUP PRINCIPLES

1. PSUP partners, acknowledging that urbanization is unstoppable, will strive to **harness the positive forces of sustainable urbanization** through the implementation of inclusive and rights-based urban policies.
2. PSUP partners will adopt **a citywide, participatory approach to slum upgrading**, aligned with city development plans and activities engaging relevant stakeholders in the process of implementing PSUP phases aimed at addressing one or more of the five slum deprivations: lack of safe water, access to sanitation, durability of housing, overcrowding, and security of tenure.
3. PSUP partners will ensure **no unlawful, forced evictions of slum dwellers** will occur in the PSUP target neighbourhoods.
4. PSUP partners will devise tangible and direct strategies to empower disadvantaged communities living in slums by allocating **10 per cent of funding to community-led development interventions**.
5. PSUP partners will strive to implement the Programme based on the **good urban governance principles of transparency, accountability, participation and decentralization**, aligned with national priorities and the Paris Declaration on Aid effectiveness.
6. PSUP partners will strive to **mobilize local, national and international resources** sufficient for slum upgrading activities acknowledging that devising strategies for improving domestic resource mobilization is the key to scaling up slum upgrading in the medium term.
7. PSUP partners in national and local governments will demonstrate their commitment towards the programme and slum upgrading in general through **national budget allocations and co-financing of PSUP pilot projects**.
8. PSUP partners will pursue participatory slum upgrading strategies **taking into consideration the rights and needs of slum dwellers**, including their right to the city, adequate housing, accessibility of urban basic services and participation in decision-making processes. The rights-based PSUP strategies will target diverse community groups, including women and youth.
9. PSUP will **adopt a results based-management approach** for the design, implementation and monitoring of national goals identified for the PSUP in all its phases.

Overview of PSUP phases

PHASE 1

Participatory Urban Profiling

Cities conduct rapid, participatory, cross cutting, multi-sectoral and action oriented assessment of needs, with the aim of identifying challenges and response mechanisms. Some of the methods applied during the profiling include desk reviews, interviews with key actors and country-wide consultations.

ACTIVITIES

PHASE 2

Participatory Action Planning & Programme Formulation

Cities prioritize interventions at neighbourhood level as well as analyse national and city planning and development frameworks for slum upgrading and prevention. In addition, networks for slum upgrading work are established, capacity building activities implemented and authorities supported to identify funding sources for project implementation.

Urban Profiles are produced giving a detailed understanding of the issues.

OUTPUTS

PHASE 3

Participatory Pilot Project Implementation

Municipal authorities, regional and central governments, and communities implement some of the tangible projects identified.

Upgrading projects are implemented in neighbourhoods.

Capacity building of national and city stakeholders.

Recognition of slums and **political support** for upgrading.

Resource mobilization for scaling-up and sustainability of upgrading programmes at national and city levels.

Networking and exchange of slum upgrading actors at global, regional, national and city level.

OUTCOMES



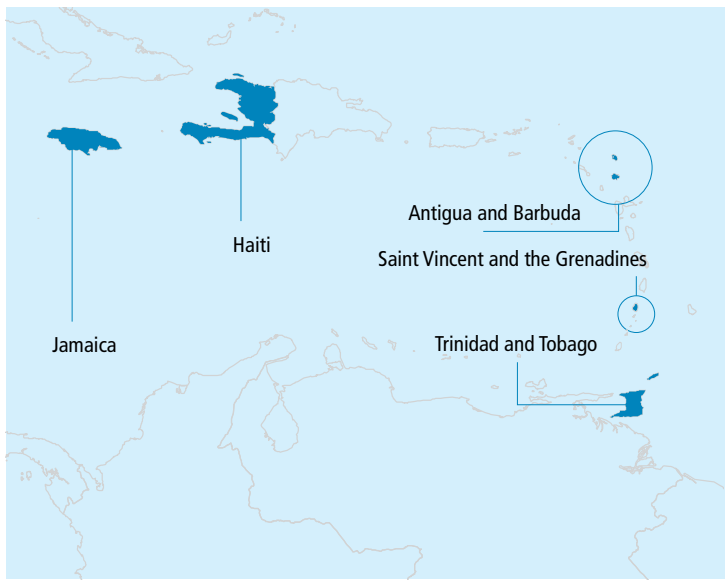


Banjul, Gambia. © UN-Habitat

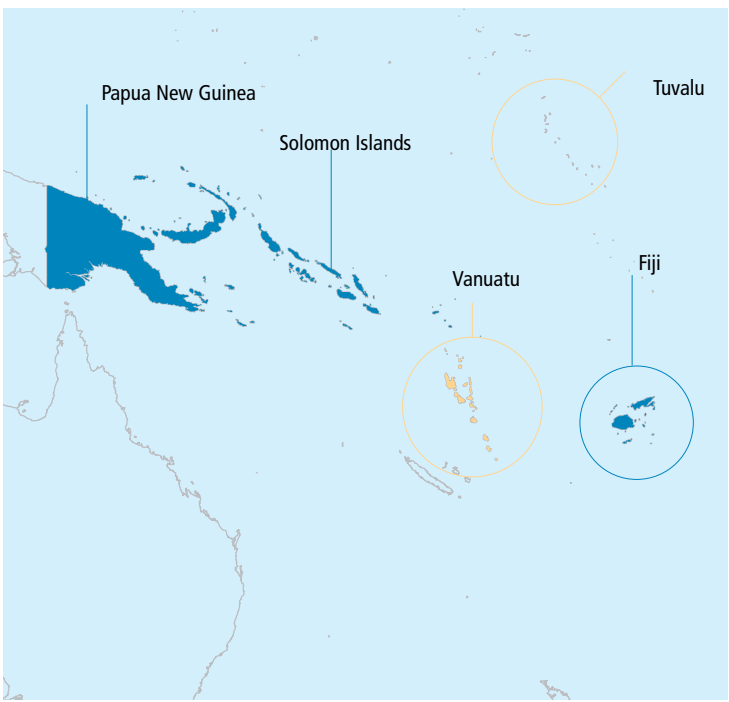
WHERE IS PSUP BEING IMPLEMENTED?

The Programme has grown considerably since it was first launched in 2008. Beginning with only 12 countries, with the support of the European Commission and the ACP Secretariat, the PSUP has expanded to over 35 countries, involving more than 150 cities.

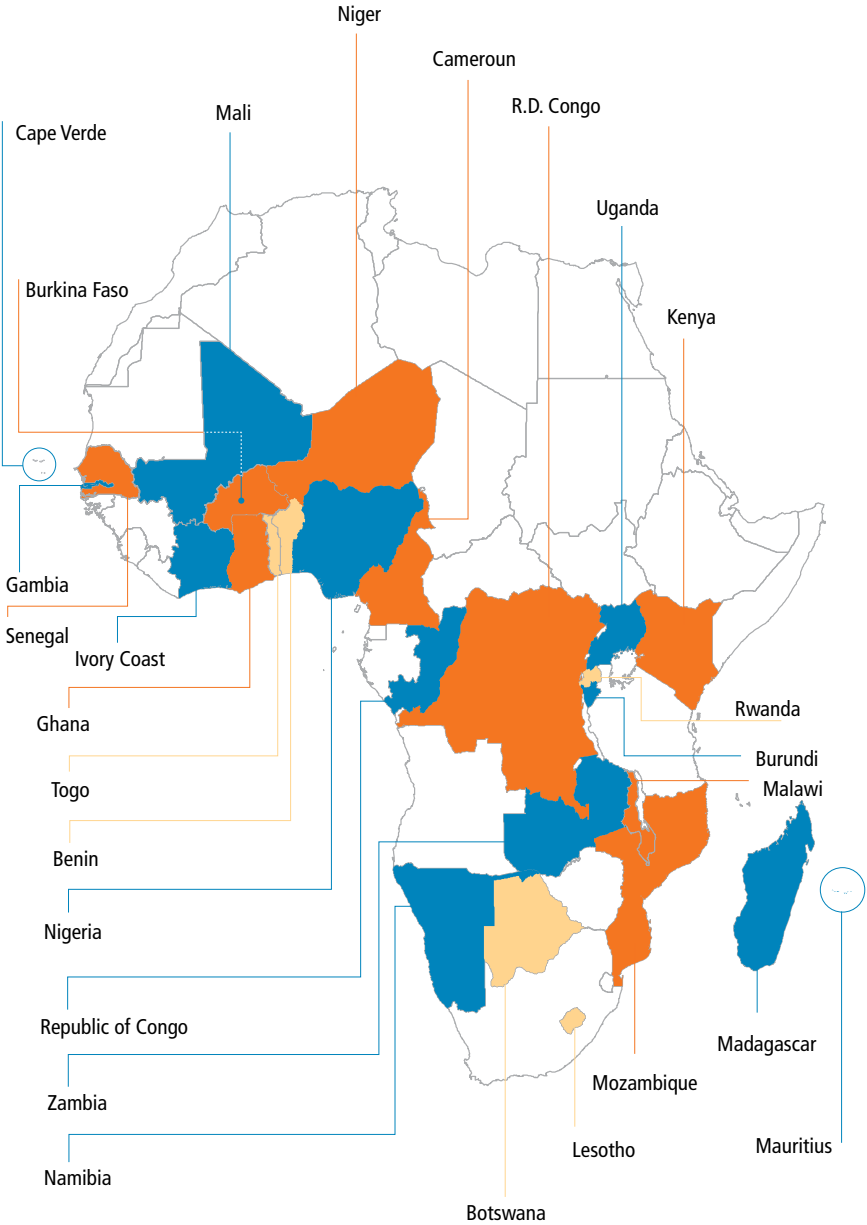
CARIBBEAN



PACIFIC



AFRICA



Countries in the PSUP



PHASE 1: **Urban Profiling**

The urban profile is a city-wide overview and needs assessment.



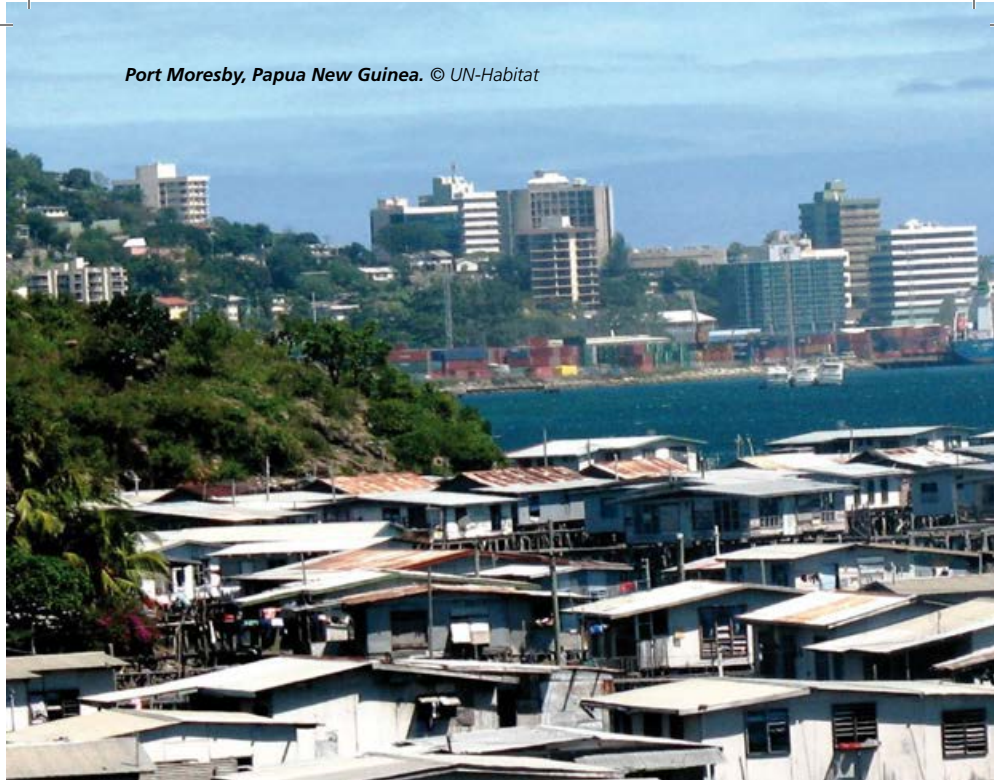
PHASE 2: **Action planning and programme document formulation**

Cities prioritize interventions on the neighbourhood level and develop one or more pilot slum upgrading projects.



PHASE 3: **Project implementation**

Pilot projects developed in phase 2 are implemented.



The Programme is on-going in over 35 ACP countries, yet considerable impact is already evident. Notable PSUP achievements thus far are:

- Fifty one countries around the world have signed International Declarations and have shown high commitment to the right of adequate housing and improved living conditions in slums. The declarations include: The 2009 Nairobi Declaration on “SUSTAINABLE URBANIZATION FOR POVERTY ERADICATION” and the 2012 Rabat Declaration on “MAKING SLUMS HISTORY: A WORLDWIDE CHALLENGE FOR 2020” and the 2013 Kigali Declaration on “SUSTAINABLE URBANIZATION FOR POVERTY ERADICATION”.
- More than 820,000 slum dwellers are being provided with secure tenure in nine countries implementing the Participatory Slum Upgrading Programme. The countries include Burkina Faso, Cameroon, Democratic Republic of Congo, Ghana, Kenya, Mauritius, Niger, Senegal and Solomon Islands.
- Increased positive policy change at the national and city levels, incorporating or strengthening participatory slum upgrading in national and urban development strategies.
- Increased national ownership of the PSUP approach as evident through co-financing agreements between UN-Habitat and national implementing partners.
- Wide dissemination and recognition of PSUP principles among 700 decision-makers and over an additional 1,000 urban development actors.
- Completion of targeted capacity building involving 1200 national and local government officials , representatives from non-governmental and community based organisations, academia and the private sector.



WHY SHOULD COUNTRIES JOIN PSUP?

The Programme provides an opportunity for participating countries to improve their understanding of the metropolitan challenges facing their countries at multiple levels, with a focus on the urban poor, in harnessing the positive effects of urbanization. The Programme will also strengthen national, city and community capacities in designing and implementing programmatic approaches to participatory slum upgrading. Being a member of the PSUP network additionally provides a unique opportunity for cooperation, South-South learning and knowledge-sharing across continents.

HOW TO JOIN PSUP?

- Before a country decides to apply for the program, it should assess if the country urbanization policies are in agreement with PSUP principles.
- If the mandated ministry of a country (e.g. local government, housing, urban development, social affairs) decides to join PSUP, an official letter from the relevant minister has to be written to UN-Habitat, outlining how PSUP fits into the national framework of poverty eradication and development, and providing a designated contact person.
- A meeting should take place (face-to-face or teleconference) to discuss the country context and agree on a way forward.
- UN-Habitat officially invites the country to be part of PSUP.
- Once a Memorandum of Understanding outlining PSUP principles and, the roles and responsibilities between UN-Habitat / PSUP and the country (party or parties) is signed, cooperation may begin.



Port-au-Prince, Haiti. © UN-Habitat

JOIN THE PROGRAMME:

To join the Programme, send a letter of request to:

Ms. Kerstin Sommer – Slum Upgrading Unit Leader, Project Manager PSUP

Housing and Slum Upgrading Branch
United Nations Human Settlements Programme
United Nations Avenue, Gigiri- Nairobi, Kenya
Tel: +254 20 7625519
Fax: +254 20 7623904
Email: Kerstin.sommer@unhabitat.org/ psup@unhabitat.org

For more information, log onto
www.unhabitat.org/psup or www.mypsup.org

Website: www.unhabitat.org

TREJOIGNEZ LE PROGRAMME:

Afin de rejoindre le Programme, vous invités à envoyer une lettre de demande à:

Mme Kerstin Sommer - chef de l'unité d'Amélioration des bidonvilles, Chef de projet PPAB

Branche du Logement et de l'amélioration des bidonvilles
Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains
Avenue des Nations Unies, Gigiri- Nairobi, Kenya
Tel: +254 20 7625519
Fax: +254 20 7623904
Email: Kerstin.sommer@unhabitat.org/ psup@unhabitat.org

Pour plus d'informations, connectez-vous sur
www.unhabitat.org/psup ou www.mypsup.org

Site Web: www.unhabitat.org

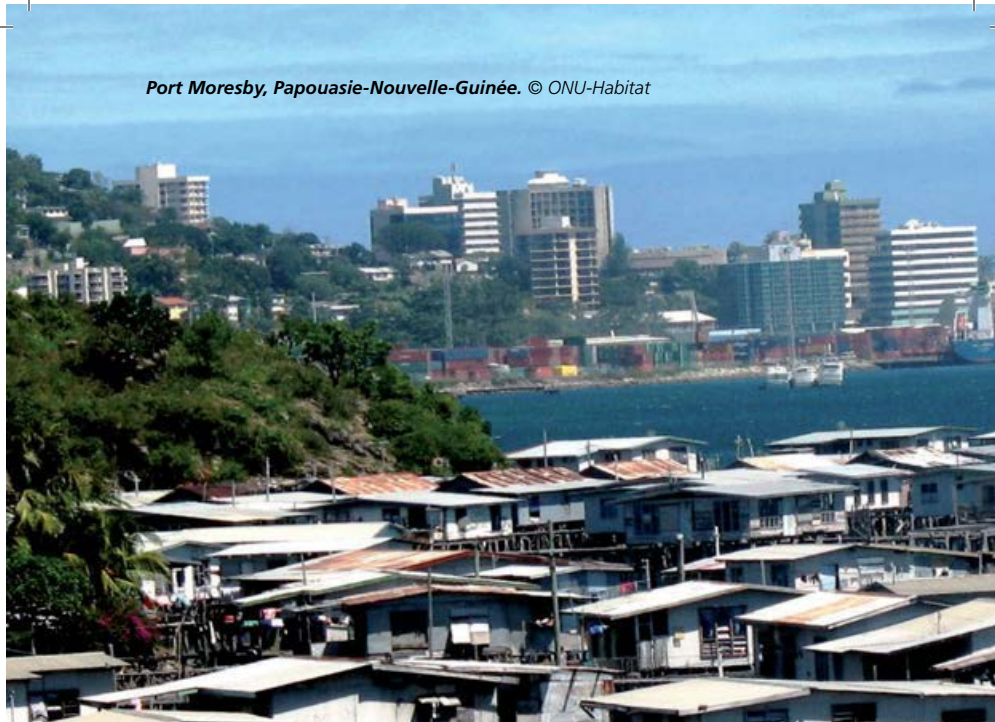


POURQUOI LES PAYS DEVRAIENT REJOINDRE LE PPAB?

Le PPAB offre l'opportunité aux pays participants d'améliorer leur compréhension des défis métropolitains auxquels leurs pays sont confrontés à plusieurs niveaux tout en concentrant sur la population urbaine pauvre et en exploitant les effets positifs de l'urbanisation. Le programme renforcera les capacités nationales, locales et communautaires dans la conception et la mise en œuvre des approches programmatiques pour l'amélioration participative des bidonvilles. Être membre du réseau PPAB offre une occasion unique pour la grande coopération Sud-Sud et pour le partage des connaissances.

COMMENT ADHÉRER AU PPAB?

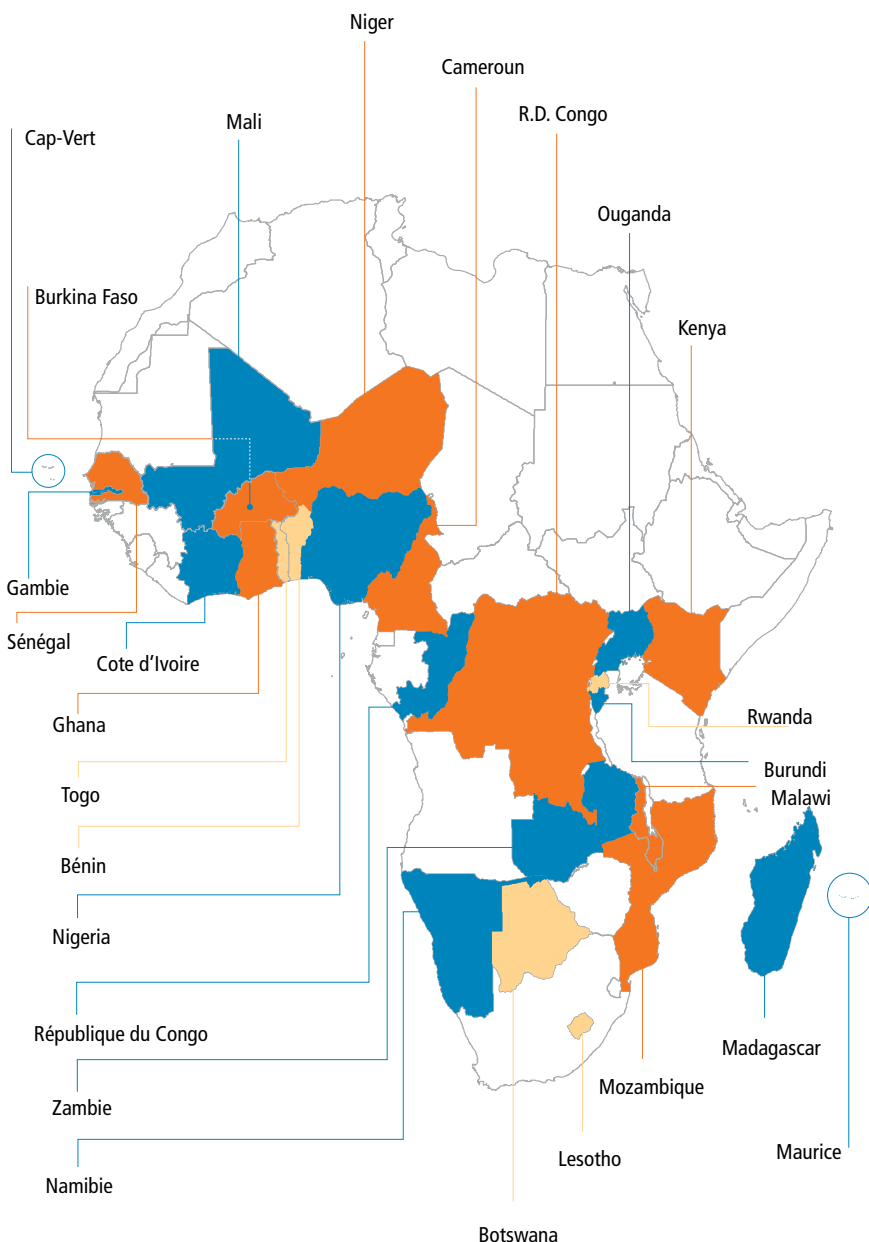
- Avant qu'un pays ne décide de postuler pour rejoindre le programme, il devrait évaluer si ses politiques urbaines sont en accord avec les principes du PPAB.
- Si le ministère de tutelle d'un pays (par exemple gouvernement local, logement, développement urbain, affaires sociales) décide de rejoindre le PPAB, une lettre officielle du ministre compétent doit être adressée à ONU-Habitat, décrivant comment le PPAB s'inscrit dans cadre national de développement et de lutte contre la pauvreté, et doit désigner une personne ressource.
- Une réunion doit avoir lieu (en face-à-face ou par téléconférence) pour discuter de la situation du pays et s'entendre sur la voie à suivre.
- ONU-Habitat invite officiellement le pays à faire partie du PPAB.
- Dès qu'un protocole d'entente est signé, incluant les principes du PPAB et définissant les rôles et les responsabilités entre ONU-HABITAT/PPAB et le pays (la partie ou les parties), la coopération peut démarrer.



Le PPAB est en cours dans 35 pays. Son impact considérable est déjà évident dans les pays participants. Dans l'ensemble, les réalisations notables du PPAB jusqu'à présent sont les suivantes:

- Cinquante et un pays dans le monde ont signé des déclarations internationales et ont montré un haut niveau d'engagement pour le droit au logement convenable et à l'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles. Les déclarations comprennent : *La Déclaration de Nairobi en 2009* sur «l'urbanisation durable pour l'éradication de la pauvreté» et *la Déclaration de Rabat en 2012* sur le thème " Sortir des bidonvilles : un défi mondial pour 2020" et *la Déclaration de Kigali en 2013* sur «l'urbanisation durable pour l'éradication de la pauvreté”.
- Plus de 820.000 habitants des bidonvilles sont assurés avec une sécurité foncière dans neuf pays mettant en œuvre le Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles. Les pays concernés sont le Burkina Faso, le Cameroun, la République démocratique du Congo, le Ghana, le Kenya, la République de Maurice, le Niger, le Sénégal et les Îles Salomon.
- Un changement positif accru des politiques publiques au niveau national, et à l'échelle des villes, en intégrant ou en renforçant l'amélioration participative des bidonvilles dans les stratégies de développement nationales et urbaines;
- Une meilleure appropriation nationale de l'approche du PPAB prouvée par des accords de cofinancement entre ONU-Habitat et les partenaires nationaux de mise en œuvre;
- L'ample diffusion et la reconnaissance des principes du PPAB parmi 700 décideurs et 1000 acteurs du développement urbain.
- Le renforcement ciblé des capacités de 191 hauts fonctionnaires, des représentants des ONG, du monde universitaire et du secteur privé national et local.

AFRIQUE



Les pays de la PPAB

PHASE 1: Urban Profiling

Le profil urbain est une ville-large aperçu et une évaluation des besoins.

PHASE 2: Planification de l'action et de la formulation du document de programme

Villes prioriser les interventions sur l'échelle du quartier et de développer une ou plusieurs bidonvilles pilote les projets d'amélioration.

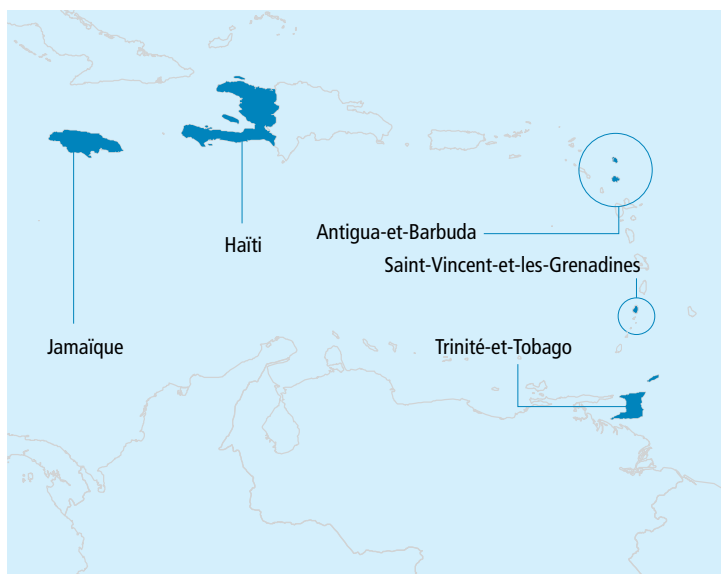
PHASE 3: L'exécution du projet

Des projets pilotes développés dans la phase 2 sont mises en œuvre.

OÙ EST MIS EN ŒUVRE LE PPAB?

Le PPAB a pris une très large ampleur depuis son lancement en 2008. À partir de seulement 12 pays, avec le soutien de la Commission Européenne et du Secrétariat ACP, le PPAB s'est étendu à 35 pays, incluant 150 villes.

CARAÏBES



PACIFIQUE





Banjul, Gambia. © ONU-Habitat

Présentation des phases du PPAB

PHASE 1

Profilage urbain participatif

Les villes mènent des évaluations rapides, participatives, transversales, multisectorielles orientées sur l'action et axées sur les besoins, dans le but d'identifier les défis et les mécanismes de réponse. Certaines des méthodes appliquées au cours du profilage comprennent des études de bureau, des entretiens avec les acteurs clés et des consultations nationales.

ACTIVITÉS

PHASE 2

Planification participative de l'action et formulation du programme

Les villes priorisent les interventions au niveau du quartier en même temps qu'elles procèdent à l'analyse des cadres de planification et de développement aux niveaux national et de la ville pour l'amélioration et la prévention des bidonvilles. En outre, les réseaux pour l'amélioration des bidonvilles sont établis, les activités de renforcement des capacités sont mises en œuvre et les autorités sont soutenues pour identifier les sources de financement pour la mise en œuvre du projet.

PRODUITS

Des profils urbains sont produits donnant une compréhension détaillée des enjeux.

Des stratégies d'amélioration des bidonvilles et de modernisation des quartiers sont formulées.

Des projets d'amélioration sont mis en œuvre dans les quartiers.

PHASE 3

Mise en œuvre participative des projets pilotes

Les gouvernements municipaux et les autorités régionales et centrales mettent en œuvre certains aspects identifiés des projets concrets.

RÉSULTATS

Renforcement des capacités des parties prenantes aux niveaux national et de la ville.

Reconnaissance des bidonvilles et **soutien politique** pour l'amélioration

Mobilisation des ressources à grande échelle et durabilité des programmes d'amélioration des bidonvilles aux niveaux national et de la ville.

Mise en réseau et échanges parmi les acteurs pour l'amélioration des bidonvilles aux niveaux mondial, régional, national et de la ville.



LES PRINCIPES DU PPAB

1. Les partenaires PPAB, reconnaissant que l'urbanisation est inéluctable, s'efforceront **de mobiliser les forces positives de l'urbanisation durable** grâce à la mise en œuvre de politiques urbaines inclusives et fondées sur le respect des droits.
2. Les partenaires PPAB adopteront **une approche participative à l'échelle de la ville pour l'amélioration des bidonvilles, alignée aux plans d'aménagement de la ville**, engageant activement les parties prenantes pertinentes dans le processus de mise en œuvre des phases du PPAB visant à une ou plusieurs des 5 privations des bidonvilles: le manque d'eau potable, l'accès à l'assainissement, la durabilité du logement, le surpeuplement, et la sécurité d'occupation.
3. Les partenaires PPAB s'assureront qu'**aucune expulsion forcée illégale** des habitants des bidonvilles ne se produira dans les quartiers PPAB ciblés.
4. Les partenaires PPAB concevront des stratégies directes et tangibles pour autonomiser les communautés des bidonvilles défavorisées en allouant **10% du financement PPAB à des interventions de développement gérées par les communautés**.
5. Les partenaires PPAB s'efforceront de mettre en œuvre le PPAB sur la base des **principes de la bonne gouvernance urbaine, de la transparence dans la gestion, de la responsabilité, de la participation et de la décentralisation**, alignés sur les priorités nationales et la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.
6. Les partenaires PPAB s'efforceront de **mobiliser des ressources locales, nationales et internationales** suffisantes pour les activités d'amélioration des bidonvilles, reconnaissant que la conception de stratégies pour améliorer la mobilisation de ces ressources est la clé de l'intensification de l'amélioration des bidonvilles à moyen et à long terme.
7. Les partenaires PPAB au sein des gouvernements nationaux et locaux feront la preuve de leur engagement envers le programme, et l'amélioration **des bidonvilles en général grâce à des allocations budgétaires nationales et au cofinancement des projets pilotes du PPAB**.
8. Les partenaires PPAB poursuivront des stratégies participatives d'amélioration des bidonvilles par **l'intégration de l'approche PPAB fondée sur les Droits de l'Homme**, qui comprend: les droits des habitants des bidonvilles à un accès aux services urbains de base, le droit à un logement convenable et le droit à la participation au processus de prise de décisions; l'équilibre entre les genres, en ciblant divers groupes communautaires et en particulier les femmes et les jeunes.
9. Le PPAB adoptera une **approche de gestion axée sur les résultats** dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des objectifs nationaux identifiés pour le PPAB tout au long de chaque phase.

L'amélioration durable des bidonvilles est réalisable grâce à des efforts concertés et coordonnés de toutes les parties prenantes urbaines pertinentes à l'aide des approches programmatiques et fondées sur les droits de l'Homme et la sensibilisation au genre qui cherchent à comprendre et à élaborer des stratégies visant à améliorer les défis des bidonvilles au niveau national, de la ville et du quartier. L'approche PPAB vise à encourager un environnement inclusif où tous les intervenants sont habilités à participer à la définition de l'avenir de leurs villes et répondre aux besoins de leurs citoyens, avec un accent particulier sur l'autonomisation des habitants des bidonvilles.



Onitsha, Nigeria. © ONU-Habitat

Afin d'institutionnaliser l'approche participative dans les politiques et stratégies de planification, le PPAB est actuellement mis en œuvre en trois phases, basées sur les principes du PPAB: (1) profilage urbain participatif; (2) planification participative de l'action et formulation du programme; et (3) mise en œuvre participative du projet pilote.



© ONU-Habitat

LE PPAB EN RÉPONSE AU DÉFI DES BIDONVILLES

Les bidonvilles et leur croissance ne sont pas les résultats inévitables de l'urbanisation rapide et des niveaux élevés de pauvreté urbaine. Bien que ces facteurs influent sur l'ampleur et la profondeur du problème, des politiques et des stratégies de planification appropriées existent et leur efficacité a été prouvée par l'amélioration significative des conditions de vie dans les bidonvilles existants et la prévention de la prolifération de nouveaux bidonvilles. Aujourd'hui, il est largement reconnu que les programmes participatifs d'amélioration des bidonvilles ont une telle approche lorsqu'accompagnés de mesures préventives.

En 2008, ONU-Habitat a lancé le Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB), en partenariat avec le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et financé par la Commission Européenne (CE). Le PPAB vise à renforcer la capacité de tous les acteurs urbains pertinents – y compris les agences gouvernementales nationales et locales, la société civile et les habitants des bidonvilles eux-mêmes – à travailler ensemble pour améliorer les conditions de vie dans les bidonvilles et la durabilité des villes concernées, par le biais de l'analyse situationnelle des bidonvilles, l'analyse des politiques, le développement de stratégies d'amélioration des bidonvilles à l'échelle de la ville et de mobilisation des ressources et la mise en œuvre participative du projet pilote.

Les objectifs généraux du PPAB

L'objectif global du PPAB est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées en milieu urbain et de réaliser un accomplissement positif de l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) 7, Cible C – cette réalisation devrait inciter les pays à consacrer davantage des efforts et des ressources pour améliorer les conditions de vie des habitants des bidonvilles, ainsi qu'à prévenir la formation de nouveaux bidonvilles. Le programme actuellement fait partie de l'Agenda 2030 en contribuant à atteindre l'objectif N° 11 des Objectifs de Développement Durable, Cible 11.1 : *D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis*

L'APPROCHE PPAB

L'approche PPAB est basée sur la reconnaissance du fait que l'amélioration des bidonvilles est une stratégie importante pour améliorer les conditions de vie des pauvres en milieu urbain en contribuant à la durabilité sociale, économique et environnementale des villes. Toutefois, et afin d'améliorer efficacement le niveau de vie dans les bidonvilles et contribuer à l'urbanisation durable, l'amélioration et la prévention des bidonvilles doit être portée à plus grande échelle.

LE CONTEXTE

L'urbanisation rapide dans les pays en développement pose de sérieux défis aux gouvernements et leurs responsabilités pour assurer le droit de leurs citoyens à un logement convenable et à un niveau de vie suffisant. Un des signes les plus visibles de l'incapacité à gérer efficacement le processus d'urbanisation est la prolifération des bidonvilles qui abritent près de 1 milliard de personnes dans le monde, dans des conditions dangereuses pour la vie et la santé. Avec des projections démographiques prévoyant une augmentation de 3,2 milliards de personnes dans les pays en développement entre 2000 et 2050, des mesures urgentes sont nécessaires pour améliorer les conditions de vie dans les bidonvilles.



© ONU-Habitat

ENCADRÉ 1: Qu'est-ce qu'une "population des bidonvilles"?

La définition de l'ONU-Habitat des mesures opérationnelles des bidonvilles a été adoptée pendant la réunion d'experts organisée par ONU-Habitat, la Division de Statistique des Nations Unies et l'Alliance des villes en 2002. Elle décrit la population des bidonvilles comme un groupe de personnes vivant sous le même toit, qui souffrent d'une ou plusieurs des « privations du ménage » suivantes:

- 1) Manque de sécurité foncière;
- 2) Manque d'accès à une source d'eau améliorée;
- 3) Manque d'accès à des installations d'assainissement améliorées;
- 4) Manque de durabilité du logement;
- 5) Manque d'espace de vie suffisant.



ONU HABITAT
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN

PPAB PROGRAMME PARTICIPATIF
D'AMÉLIORATION DES BIDONVILLES

Réduire de moitié

le nombre d'habitants
des bidonvilles d'ici
2020

